

COMPTE RENDU DE LA CLE PLENIERE

du 27 janvier 2023 tenue à Alex

Ordre du jour :

1. VIE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Validation du compte rendu de la CLE du 13 décembre 2022 (délibération)

2. SAGE DROME 2050

Validation du diagnostic de la sensibilité du territoire au changement climatique (délibération)

3. QUESTIONS DIVERSES



P. BAUDIN, introduit la séance et accueille les participants en les remerciant pour leur présence. Il salue également la présence de Mme la Préfète, Mme la Sous-Préfète, Mme la Députée et leurs services ainsi que la présence de citoyens et citoyennes observateur.trices. Il rappelle les enjeux auxquels notre territoire fait face et l'intérêt de faire ensemble en maintenant une qualité de dialogue et d'échanges. Il affirme son souhait de vouloir travailler ensemble en situation apaisée entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Il souhaite que des moyens pour ne pas gaspiller cette eau et la partager soient trouvés ensemble. Selon lui, la sonnette d'alarme a sonné, il nous faut avoir conscience qu'il peut y avoir moins d'eau. Il est également important d'agir de manière collective en s'écoulant pour mieux comprendre l'autre

Le quorum étant atteint [34 membres présents + 12 membres représentés par mandats], D. ARNAUD présente l'ordre du jour de la séance. L'ordre du jour traitera de la vie de la CLE avec la validation du compte-rendu de la dernière CLE et de la démarche SAGE DROME 2050 avec la validation de son diagnostic.

1 - VIE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Validation du compte rendu de la CLE du 13 décembre 2022

Aucune remarque n'étant formulée ou n'ayant été transmise, le projet de compte rendu est soumis au vote.

Le compte rendu de la réunion du 13 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2 - SAGE DROME 2050

C. PETITJEAN salue la présence des représentants de l'Etat et les remercie pour le soutien apporté. Elle rappelle l'enjeu de la démarche SAGE DROME 2050, initiée par la CLE, qui vise à apporter une réponse du territoire face au changement climatique et à en réduire sa vulnérabilité.

P. STROSSER introduit la présentation.

P. BAUDIN souligne l'importance de l'état des lieux et de la projection de l'existant à 2050 si aucune mesure n'est entreprise. Il précise que selon lui l'enjeu n'est pas de prendre des petites mesures qui exposerait le territoire et le mettrait en décalage avec la réalité mais bien de prendre la mesure de la marche à gravir.

C. LEMERCIER partage les propos apportés par P. BAUDIN et remercie le bureau d'étude pour la clarté et la concision de la présentation. Il souligne que cette 1^{ère} étape met en évidence une dégradation des milieux et des prévisions alarmantes. Il confirme que les changements sont déjà visibles aujourd'hui avec notamment un été 2022 qui pourrait devenir la norme de demain. Ce constat est d'autant plus alarmant que la notion de moyenne utilisée dans la présentation n'est pas le reflet de valeurs exceptionnelles. Il rappelle que la biodiversité est sensible aux événements exceptionnels. Il partage que la capacité d'anticipation du territoire lui semble limitée et que les solutions apportées à ce jour sont insuffisantes. Il s'interroge sur la gouvernance et sur le type et l'efficacité des mesures prises. Il rappelle l'exemple du bilan de PGRE réalisé en 2021 qui a dressé le constat d'un non-respect des volumes prélevables avec une augmentation de 25% des prélèvements au lieu d'une diminution de 15% attendue. Il met en perspective les objectifs que l'on se fixe et la réalité qui nous dépasse. Il aimerait que l'on réfléchisse à de nouveaux objectifs plus réalistes. La conclusion de cette étude rejoint celle du SCoT, que le bassin est en déséquilibre. Il alerte sur la préservation de la ressource et exprime une vigilance à avoir sur les solutions faciles et rapides du type retenues collinaires qui ne permettent pas d'apporter une solution pérenne. Cette étude crée un électrochoc et permet la mobilisation des services de l'Etat, des collectivités, du monde agricole, du tourisme, des habitants et de l'ensemble des acteurs. Les efforts attendus obligent à une profonde remise en question de nos habitudes.

G. CROZIER veut rester optimiste malgré la difficulté qui est devant nous. Il évoque la notion de nuance autour de ce constat et précise que selon la casquette d'élus qu'il endosse, sa lecture est différente. Pour autant, il partage que le virage à prendre est nécessaire et doit être négocié. Il rappelle d'où le territoire vient et les solutions apportées années par années par les acteurs même si ces solutions n'ont pas été à la hauteur, elles ont permis d'avancer. Le défi précisé dans ce constat doit être relevé ensemble par tous les acteurs, les collectivités, les agriculteurs, les industries, les habitants, tous doivent fournir des efforts. Il reconnaît que le virage est raide mais qu'il faut le prendre ensemble avec tous les partenaires autour de la table et avec discernement et en étant facilitateur. Il rappelle que le SMRD a récemment recruté une nouvelle personne pour animer le projet EcoDrôme qui va favoriser les échanges avec les citoyens et les économies d'eau, que le SMRD a aussi engagé une étude pour améliorer la communication. Au nom de la CCVD, il souhaite continuer à travailler sur tout le territoire, à améliorer nos connaissances notamment vis-à-vis de la nappe d'accompagnement de la Drôme qui, aux vues d'habitants, ne semble pas évoluer. Ces éléments doivent être revérifiés pour éviter tous messages conflictuels. Pour lui, il est urgent d'attendre et de prendre le temps de réaliser les études. Il partage son sentiment que le territoire va trouver des solutions et qu'il s'engage à accepter les changements requis.

G. GAGNIER, représentant du PNR Vercors, de la mairie de Beaufort, et déléguée CCVD, se sent directement concerné par l'évolution de la Gervanne. Selon lui, un élément du diagnostic lui paraît important, celui d'approfondir les études sur la ressource en eau. Il aimerait, avant d'évoquer la notion d'assec dans la Gervanne, que l'on intègre le lien avec des effondrements karstiques et l'évolution morphologique de ce cours d'eau. Il rappelle que le PNR Vercors a présenté en CLE une étude sur le karst de la Gervanne, en tant que ressource stratégique du territoire. Lors de cette présentation, la CLE a conclu qu'il ne fallait réserver cette ressource à l'usage AEP. Lors d'une visite avec F. LABATS, directeur du SMPAS, la réserve karstique du Vercors ne semble pas présenter de baisse depuis 30 ans en période d'étiage. Il souhaite que l'on étudie cette ressource avec des outils moins invasifs que ceux utilisés par les services du Conseil départemental, en faisant référence au pompage à 1000m³/s qui avait inquiété la population sur des risques de désamorçage du karst et suscité une opposition locale. Il partage qu'il a appris la tenue d'une réunion de démarrage d'une nouvelle étude sur le karst par le Syndicat Drôme Gervanne et regrette de ne pas avoir été convié. Il souhaiterait qu'un comité de pilotage de cette étude soit mis en place et qu'il puisse réunir les personnes concernées. Il souhaite revenir sur l'interdiction de baignade sur la Gervanne de l'été dernier suite à des pollutions bactériologiques. L'ARS leur a rappelé le besoin de mettre en place des profils de baignade. Il demande à la CLE que les acteurs de l'eau se saisissent de ces études à la place des communes rurales. IL partage également que la pression touristique sur la Gervanne invite à réfléchir sur une diversification de la proposition

touristique et de renforcer l'information des touristes pour éviter les phénomènes d'engorgement. Il conclut en exprimant son soutien à G. CROZIER sur le besoin d'étudier de nouvelles ressources qui pourrait permettre d'accueillir de nouvelles populations.

C. BRELY remercie pour cette présentation qui lui paraît claire et qui met en avant des mots forts. Il se dit en accord avec les prises de paroles précédentes. Pour lui, à ce jour, les masses d'eau sont déjà réellement impactées, les cours d'eau sont déjà nombreux sans vie ; en rappelant que le poisson n'est qu'un témoin de la vie aquatique. Il partage que la survie de notre espèce est déjà en question.

P. BREYNAT, Président de l'ADARII, membre du Conseil d'administration de l'OUGC se dit surpris de ne pas parler de la fermeture des canaux comme souhaité par l'Etat, ni du suivi des conséquences éventuelle sur la ressource de ces fermetures. Il se dit aussi étonné de ne pas évoquer les prélèvements non déclarés qui ont également un impact sur la ressource. Il partage également son étonnement face à la méfiance exprimée sur le stockage de l'eau. Il rappelle qu'un prélèvement de 2% maximum du débit hivernal pourrait suffire pour arroser les cultures.

C. AURIAS souligne l'importance de cette rencontre saluée par la présence de Mme la Préfète, Mme la Sous-Préfète et Mme la Députée. Il partage l'esprit de cette présentation et les risques indéniables du changement climatique. Il souhaite qu'il y ait une grande transparence sur ces sujets, que toutes les ressources en eau du territoire soient considérées. Il rappelle le besoin de solidarité et de faire les bons choix. Selon lui, seule une bonne gouvernance peut garantir le partage de ces choix et la mise en place d'investissements bien ciblés pour faire suite à ce diagnostic. Il précise qu'il faut éviter de confondre vitesse et précipitation. Il rappelle le besoin d'eau pour le développement du territoire, du secteur agricole et des milieux et du tourisme.

F. CHRISTIN rappelle que l'impact des prélèvements domestiques a été détaillé dans le diagnostic suite à une demande forte exprimé à l'audition de ce marché. Il précise que diverses méthodes ont été utilisées et ont permis d'évaluer un potentiel de prélèvements domestiques non déclarés de 1,2 à 1,7 Mm³ soit presque 25% de prélèvements en plus pour l'AEP. Au sujet de l'impact de la fermeture des canaux, il précise que cette solution pourra être investiguée lors des ateliers de concertation puis quantifier dans le cadre de l'étude.

J.M. PLUVINAGE, représentant de la fédération de l'hôtellerie de plein air de la Drôme, précise que les campings sont fortement mobilisés sur le sujet des économies d'eau. Il souhaiterait partager l'optimisme de cette étude remarquable, mais les événements récents ont montré la forte volatilité des touristes en période de sécheresse avec des activités récréatives fortement impactées. Il redoute que sur le sujet du tourisme l'optimisme de l'étude ne soit trop ambitieux car dès cet hiver des clients appellent pour questionner le débit de l'été prochain. Il rappelle les 32 M€ de retombées économiques des campings sur le territoire qu'il aimerait que les acteurs gardent en tête pour la suite du travail.

D. GILLES, Conseiller Départemental du Canton de Crest, dit partager le diagnostic et sa qualité. Il précise que les prévisions dans le bassin versant de la Drôme s'inscrivent dans les prévisions inquiétantes et catastrophiques réalisées à l'échelle du Département et du bassin du Rhône avec un potentiel verrouillage du Rhône par la Suisse en amont. Il précise que ce qui est observé à l'échelle de la CLE s'observe à l'échelle du Département, avec un discours partagé entre la majorité et l'opposition. Pour lui, les acteurs sont prêts à travailler sur le sujet mais un besoin de gouvernance affirmée est nécessaire en veillant à rester tous autour de la table. Il partage que le Département met en place des groupes locaux pionniers avec des moyens alloués aux services d'ingénieries qui travaille sur le sujet de l'eau. Il rappelle que ces services et les élus du département sont aux côtés des acteurs de la CLE et seront présents aux prochains ateliers.

P. STROSSER précise que sur la projection du secteur touristique, des interconnexions avec des échelles plus larges sont en jeu et ne sont pas intégrées dans ce travail. En revanche, il invite les acteurs à exprimer leur crainte dans les ateliers pour limiter l'optimisme du diagnostic.

M. POCHON tient à remercier ceux et celles qui ont contribué à l'étude et la CLE pour son invitation. Elle note que les prévisions climatiques choisies sont considérées de plus en plus comme optimistes. Elle invite les acteurs à appréhender l'avenir avec le besoin de redoubler d'efforts pour y faire face et à se réunir collectivement autour de l'urgence à agir pour préserver la ressource en eau et l'habitabilité de la Terre. Elle reconnaît que cette notion peut paraître étonnante et partage que toutes et tous devraient s'en préoccuper. Elle partage son enthousiasme

autour de la capacité des acteurs du territoire à se réunir, à se parler et à se respecter y compris avec des opinions contradictoires, de respecter leurs intérêts parfois divergents pour trouver de solutions partagées qui s'appuient sur la science et les hydrologues. Elle précise que l'adaptation requise va nécessiter selon elle, des changements radicaux de pratiques, pour tout le monde et tous les secteurs. Ces réflexions sont également menées à l'échelle parlementaire. Elle rappelle que dans ce contexte, souvent ce sont les plus vulnérables qui sont touchés, et invitent à rester vigilants au droit d'accès à l'eau potable, aux efforts requis de la part de ceux qui consomment le plus. Elle invite également le territoire à se questionner sur la sobriété avant d'engager des substitutions. Elle se dit ravie en tant que parlementaire d'accompagner ce travail et la CLE.

F. TRON cite A. de Saint Exupéry « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants." Il dit se réjouir de la prochaine rencontre de presque 200 acteurs pendant plusieurs semaines, du travail du SMRD pour l'organisation de ces événements. Il reste confiant sur la capacité à travailler ensemble et à trouver des solutions. Il souhaite comprendre le cycle de l'eau par chaque goutte d'eau qui a son chemin et évolue suivant ses rencontres, change d'état en fonction des milieux qu'elle croise sur son chemin. Chaque molécule d'eau emporte avec elle le fruit de ses rencontres, pour le meilleur comme pour le pire, des minéraux aux contaminants ... Ce cycle est aujourd'hui perturbé par nos activités toujours plus invasives. Chaque goutte d'eau prélevée pour des besoins humains est une goutte retirée à la nature. Nos sols, nos arbres, nos plantes, tous les êtres vivants ont besoin d'eau pour survivre. L'humain doit se positionner dans ce cycle et non pas se l'approprier ... ce qui parfois peut-être le cas. Et, je rajouterai, quand la quantité vient à manquer, c'est la qualité qui ressurgit comme un paramètre essentiel et là encore, on finit par comprendre que nos rivières et nos nappes pourraient être considérées comme des décharges, sans doute avec ce sentiment que l'eau est renouvelable, nettoie et régénère. Oui, mais jusqu'à quel point le système sature ? ... c'est une nécessité de remettre de la cohérence dans ce qu'on fait aujourd'hui ... C'est important de comprendre que le vivant a à peu près 500 millions d'années de recherche et développement derrière lui. Œuvrons pour ce bien précieux qui irrigue notre vie, étanche notre soif, ... Pour conclure, il cite Albert Jacquard « Mieux vaut une réussite solidaire qu'une réussite solitaire. ».

G. CROZIER veut revenir sur le mot « gouvernance ». Pour lui, il faut une gouvernance assumée. Il souhaite un nouveau concept de gouvernance pour être efficace avec les services de l'Etat en faisant attention à ne pas être hors champ de compétences. Il faut selon lui que ce soit la CLE, le SMRD et les services de l'Etat qui se réunissent avec les élus du territoire.

S. BON se dit surpris par la mairie de Crest qui s'est construite sur l'agroalimentaire et l'agriculture. Selon lui, les ardéchois ont bien compris que si l'on ne stocke pas un peu d'eau, ce ne sera pas possible. Il faut des stockages pour compenser le manque de neige. Pour lui, il faut ouvrir ce sujet.

C. MARION, 1^{ère} adjointe à la mairie de Grâne, Vice-Présidente à la CCVD, confirme les interventions de ces collègues et veut avec sa casquette d'élue locale, rappeler le besoin d'informer au plus large au niveau des communes, des élus et d'être épaulés.

D. ARNAUD précise qu'une conférence de presse est prévue à l'issue de cette réunion et reconnaît que la CLE n'est pas suffisamment efficace sur le sujet de la communication et qu'elle travaille sur le sujet avec le SMRD. Il rappelle que des changements nécessaires de comportements des 55 000 habitants à l'année et presque 40 000 touristes l'été confirment l'enjeu de mieux communiquer.

L. BLANC, représentant du SID et élu à la commune de Chabrillan en charge de l'eau potable, veut revenir sur le diagnostic et sur les efforts déjà réalisés par le monde agricole. Pour lui, si on veut voir le verre à moitié vide, on peut dire que ces efforts n'ont pas servi mais si on veut voir le verre à moitié plein, on peut se dire que ces solutions ont permis d'arriver à aujourd'hui. D'ici 2050, il décrit que de nouvelles solutions vont émerger et on se retrouvera autour de la table face à nouvelles réalités. Il confirme que le bilan 2021 n'était pas satisfaisant, que l'année 2022 fut extrême mais souligne que pour 2022 les prélèvements agricoles ont respectés les volumes prélevables avec 1Mm3 non prélevé sur le territoire mais apporté par le Rhône. Il ne dit pas qu'il faut ne rien faire pour autant.

P. STROSSER rappelle qu'en soulignant le niveau d'efforts déjà faits, l'intention n'était pas de dire que ce n'était pas assez mais bien d'évaluer ce qui n'était plus à faire.

D. GILLES rappelle qu'à moyen terme, les pics de températures risquent d'être très perturbant pour toutes les pratiques avec plus de 40°C en 2030. Il alerte que la ressource en eau sera le gage de fraîcheur de demain et qu'elle aura un impact très important sur l'ensemble du territoire.

P. BAUDIN évoque également que le diagnostic souligne l'augmentation des crues et avec sa casquette SMRD, il partage que la situation des digues est loin d'être brillante. Il souligne que le changement climatique c'est un problème de manque d'eau mais aussi de trop d'eau.

R. MATTHIEU, représentant de la FRAPNA, souhaite souligner le chemin parcouru depuis 30 ans en précisant que les échanges du jour étaient le discours de la FRAPNA il y a 30 ans. Il observe aussi que les irrigants aujourd'hui ont conscience que cela va être difficile et qu'il faut ne plus avoir recours à des solutions simplistes. Pour lui, ça va être dur et très compliqué. Le mot « rupture » que ce soit pour l'agriculture, le tourisme, les citoyens va impliquer d'énormes sacrifices. Il rappelle que pour lui, les prochaines années se dérouleront avec du sang et des larmes.

C. CAILLET, représentant du SCoT, Vice-Président CCVD en charge de l'agriculture et de l'irrigation, remercie R. MATHIEU pour ces propos. Il rappelle que la CCVD porte aujourd'hui un projet de rupture agricole pour l'eau et l'irrigation, mais qu'à ce stade, le territoire lui semble encore au pied du mur. La rupture lui semble nécessaire et pas seulement pour le monde agricole.

I. NUTI, directrice de la DDT, précise deux points en compléments des interventions précédentes. Un premier point sur l'eau et les précipitations qui ne présenteraient pas une grande variabilité sur le bassin en 2050. Selon elle, la répartition des précipitations sera totalement différente, notamment en période estivale avec absence de pluies et un risque d'inondations et de débordement en hiver. Pour elle, cette précision met en lien le sujet du stockage éventuel. Le second point aborde les efforts déjà réalisés, pour l'AEP les efforts fait pour réduire les fuites ne sont actuellement pas suffisants et ne permettent pas de compenser l'augmentation des prélèvements. Les prélèvements continuent bien d'augmenter malgré les efforts réalisés.

E. DEGIOVANNI, Préfète de la Drôme, précise que dans le malheur 2022 réside la chance d'avoir permis une prise de conscience qui facilite la mobilisation du territoire. Pour la partie gouvernance, elle se réjouit du nombre d'acteurs autour de la table et de l'authenticité des échanges. Elle souhaite remercier tous les usagers qui ont accompagné l'Etat dans les efforts de rigueur et de lucidité.

La validation du diagnostic de la sensibilité du territoire au changement climatique est soumise au vote de l'assemblée.

Le diagnostic est approuvé à l'unanimité.

P. BAUDIN remercie pour le travail et les échanges soulignant que le travail reste à faire.

D. ARNAUD remercie pour le soutien et se sent conforté à la sortie de cette réunion dans la démarche engagée. Il poursuit en informant l'assemblée que le projet EcoDrôme, soutenu par le SMRD a été validé dans sa fourchette haute avec des échanges sur deux points : l'affichage des économies d'eau dans ce projet pas à la hauteur des efforts requis mais qui devrait être plus explicite en volumes économisés. Le 2^e point d'échanges a concerné les indicateurs avec une demande de vigilance sur ce point pour bien évaluer les avancées du projet.

G. CROZIER souhaite compléter les propos de D. ARNAUD avec le besoin d'améliorer la communication envers le grand public par le SMRD. Il souhaite aussi que l'on puisse s'appuyer sur les gazettes communales pour soutenir cette démarche.

S. GUILLERMIN se dit très contente d'être présente à cette réunion pour partager collectivement ce diagnostic et de voir que tout le monde est prêt à faire des efforts. Elle souhaite toutefois nuancer les efforts réalisés, en reconnaissant que la force du territoire est sa CLE qui permet et facilite les échanges, l'écoute pour trouver des solutions. Elle souhaiterait que cette conscience des enjeux dans un territoire très « eau-dépendant » puisse aboutir à des changements radicaux de pratiques, tout en maintenant le travail sur les rendements de réseaux, sur la connaissance des réseaux et des prélèvements. Sur les solutions, notamment les retenues souhaitées par le monde agricole, elle invite à analyser la faisabilité technique dans le temps et la récupération de coûts

possible de cette solution. En parallèle, elle souhaiterait qu'il y ait une réflexion sur comment envisager l'avenir avec moins d'eau en intégrant des changements de pratiques sur les rotations, les couvertures végétales, le choix de cultures irriguées ou non, ... une forte invitation à travailler sur la sobriété et les économies d'eau. Elle rappelle que le bassin de la Drôme est classé depuis 3 SDAGE en ZRE. Dans ce contexte, elle invite les collectivités à réfléchir à comment faire avec moins d'eau, comment penser le développement dans ce contexte. Sur les crues, elle rejoint les propos de P. BAUDIN, la rivière est une rivière puissante qui a besoin de dissiper son énergie dans des milieux qui fonctionnent. Elle rappelle que l'Agence de l'Eau est aux côtés du territoire pour l'accompagner dans son adaptation.

C. LEMERCIER rappelle que la meilleure retenue d'eau est la nappe phréatique qui ne nécessite pas d'investissement et n'implique pas d'évaporation.

3 - Clôture de la séance

A l'issue des échanges, P. LESPETS clôt les échanges.
Il remercie les participants de leurs présences et lève la séance.



La séance est levée à 11h40

Membres présents : 34 Nombre de mandats : 12 Soit 45 votants sur 52 membres

Membres présents :

ARAMBURU Jean Mairie Valdrôme
AURIAS Claude Région AURA
a mandat de Jacques LADEGAILLERIE
BAUDIN Pascal CC Diois
BAUDOUIIN Jean-Louis Maire St-Benoit-en-Diois
a mandat de Gilles MAGNON
BLANC Ludwig SID
BON Serge Chambre Agriculture
BONNARD Alain Mairie Solaure-en-Diois
BRELY Christian FDPMA (présent au
début)
BREYNAT Philippe CA26-OUGC
CAILLET Christian SM Scot Vallée Drôme
a mandat de Jean-Marc BOUVIER
CHANTEPERDRIX Corinne ARS
CHAVE Philippe Mairie Livron
CROZIER Gérard CCVD
DEGIOVANNI Elodie Préfète Drôme
GAGNIER Gérard PNR Vercors
GILLES Daniel CD 26
a mandat de Martine CHARMET
GREGOIRE Emmanuel ADARII
GUILLERMIN Sandie Agence de l'eau
a mandat de DREAL REGION
LEMERCIER Christophe Mairie Crest
a mandat de Freddy MARTIN

MARION Christine Mairie Grâne
MASSE Yannick Mairie d'Aubenasson
MATHIEU Roger FRAPNA
a mandat de Christian BRELY
MATRON Jean-Pierre OFB
MICHEL DANSAC MT Riverains Prentegarde
a mandat de Asso Moulin et Canaux
NUTY Isabelle Présidente DDT 26
a mandat de DREAL AURA
OMNES Olivann ONF
a mandat du CRPF
PASCOLETTI Yvan UNICEM
a mandat de la CCI
PLUVINAGE Jean-Michel F. Hôtellerie Plein Air
REY Rémi Mairie Saint-Roman
a mandat de Alain BONNARD
SERRALONGUE Galcerand Agribiodrôme
STAPHORST Michel CD Drôme Canoë-kayak
TESSERON Françoise Mairie de Die
TRON Frédéric SMRD
VINAY Dominique Maire Pontaix
VITALI Hervé SD-JES

R

Autres personnes présentes :

ARNAUD David SMRD
CHEVALIER Elise CCVD
CHRISTIN Fabien CEREG
FREY Sara CCVD
LABAT Florian SIAEP Drôme Gervanne
POCHON Marie Députée de la Drôme
PETITJEAN Claire SMRD
QUEBRE Corinne Sous-Préfète de Die
ROURE Stéphane DDT 26
SACILOTTO Manon Attachée parlementaire
STROSSER Pierre ACTeon

Observateurs citoyens :
CHOUPAS Sébastien
COSTE Nathanaël
FLANDRIN Marie-Christine
KRIER Serge
LABERT Christiane
PERDRIX G.
VEYRET Claude
VILLECOURT Paul

Membres excusés :

LESPETS Pierre Mairie Loriol, Pdt CLE
BONNARD Alain Mairie Solaure-en-Diois
BOUVIER Jean-Marc SIGMA
CHARMET Martine CD 26
DANCHIN Justine Mairie Luc-en-Diois
GIRARD André Assoc. Moulins et canaux
LADEGAILLERIE Jacques CD26
LESPETS Pierre Mairie Loriol, Pdt CLE
MAGNON Gilles CC Crestois Pays Saillans
MARTIN Freddy Mairie Saillans
PHELIPPEAU Éric CD26
ROUCHON Emmanuelle DREAL
VEILLET Jean-Jacques ASL Boulc

Représentants excusés : CCI, CLCV, CNR, CRPF, DREAL (Délégation de Bassin), Fédération de chasse